

# Les Problèmes de Santé de notre TERRITOIRE

## Avant 2020 c'était :

D'un côté  
Une Patientèle  
Trop souvent inquiète  
ou résignée  
Souvent en déshérence  
Parfois véhémement  
Qui se tournent vers les élus



De l'autre côté  
Des Professionnels de  
Santé  
Submergés  
Parfois Démotivés  
Trop souvent isolés  
Qui espèrent des élus ...

Au centre  
Des Elus qui disent  
C'est un sujet « Régalien »  
Cela ne nous concerne pas

# 2020 / 2021

UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE  
DE L'URGENCE AU NIVEAU DE NOTRE TERRITOIRE

UNE URGENCE POURTANT BIEN IDENTIFIEE AU NIVEAU  
DE LA REGION  
et de  
LA NATION

DES OUTILS EXISTENT

Mais

semblent peu ou pas connus de

nos professionnels de santé et de nos élus



# 2022/ 2023

## LES ANNEES de l'ACTION

1- Création du CLS ( Contrat Local de Santé )

2- Création d'une CPTS  
( Communauté Professionnelle Territoriale de Santé )

3- Volonté de l'UGECAM de faire évoluer un CSSR en CSMR  
pour devenir HPR.

4- Création d'une MSP.

- EXPLICATIONS

➔ CLS / CPTS / CSMR / MSP / Ç'est quoi ? Ça sert à quoi ?



Un maître mot :

# « COORDINATION »

Que l'on va retrouver dans



**1** - CLS - Contrat Local de Santé

**2** - CPTS - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

**3** - MSP - Maison de Santé Pluridisciplinaire

**4** - CSMR / HPR Centre de Soins Médicaux et Réadaptation / Hôpital de Proximité

Pour CHERCHER et TROUVER des SOLUTIONS adaptées et Pérennes

# - Le CLS – Contrat Local de Santé -



Communauté de Communes du  
**HAUT VALLESPİR**

Une initiative des Elus du Territoire  
de la CCHV et de la CCV dès 2020



Janvier 2022 : ACTION !

Recrutement de Mme Amélie MAGNE Coordinatrice

Décembre 2022 signature avec  
L'ARS / CPAM / Conseil Départemental / CCHV / CCV

## Un CLS ça sert à quoi ?

1- Etablir le diagnostic de santé du Territoire

2- Elaborer un programme d'Actions

3- Définir des Objectifs pour :

- Réduire les inégalités Territoriales de Santé
    - Améliorer les Parcours de Soins
    - Promouvoir l'Attractivité du Territoire
- et bien plus encore ... 1<sup>er</sup> bilan début 2024 ...



## Pourquoi un CLS ?

Organiser un forum  
santé annuel

Mise en place de  
permanences de  
soutien psychologique

Faciliter le  
déplacement en  
milieu rural pour  
favoriser l'accès aux  
soins



Réaliser un guide santé de tous  
les acteurs du territoire

Soutien au projet  
d'une CPTS

Accompagner la mise  
en place de centre de  
formation

Promouvoir l'attractivité  
du territoire

Exposé – Présentation - Découverte

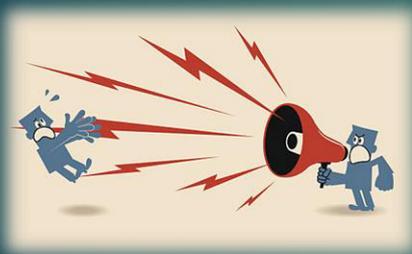
DES CPTS

SENSIBILISATION – MOTIVATION –

NB : Elles existent depuis 2016 !

Présentation dans les PO : Janvier 2020 !

Expliquées au Boulou : Mars 2022 !





CPTS veut dire . . .

**C**OMMUNAUTÉ **P**ROFESSIONNELLE **T**ERRITORIALE DE **S**ANTE

Objectif pour la France : 1000 CPTS fin 2024  
en étroite collaboration avec  
les CLS et les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP)

# Communauté Professionnelle de Santé

- ▶ Cela veut dire :
- ▶ TOUS les professionnels de Santé :
- ▶ Médecins
- ▶ Pharmaciens
- ▶ Chirurgiens-Dentistes
- ▶ Infirmiers/ères – IPA (Infirmiers en Pratique Avancée)
- ▶ Kinésithérapeutes / Ergothérapeutes
- ▶ Biologistes
- ▶ Sages Femmes
- ▶ Opticiens / Orthoptistes / Podologues / Orthophonistes / Diététiciennes /
- ▶ Aides à domicile / Aides-Soignants / Ambulanciers ...
- ▶ Education physique



# DEFINIR un TERRITOIRE

Définir des limites géographiques logiques  
qui correspondent aux aspirations des professionnels

Avec une population significative

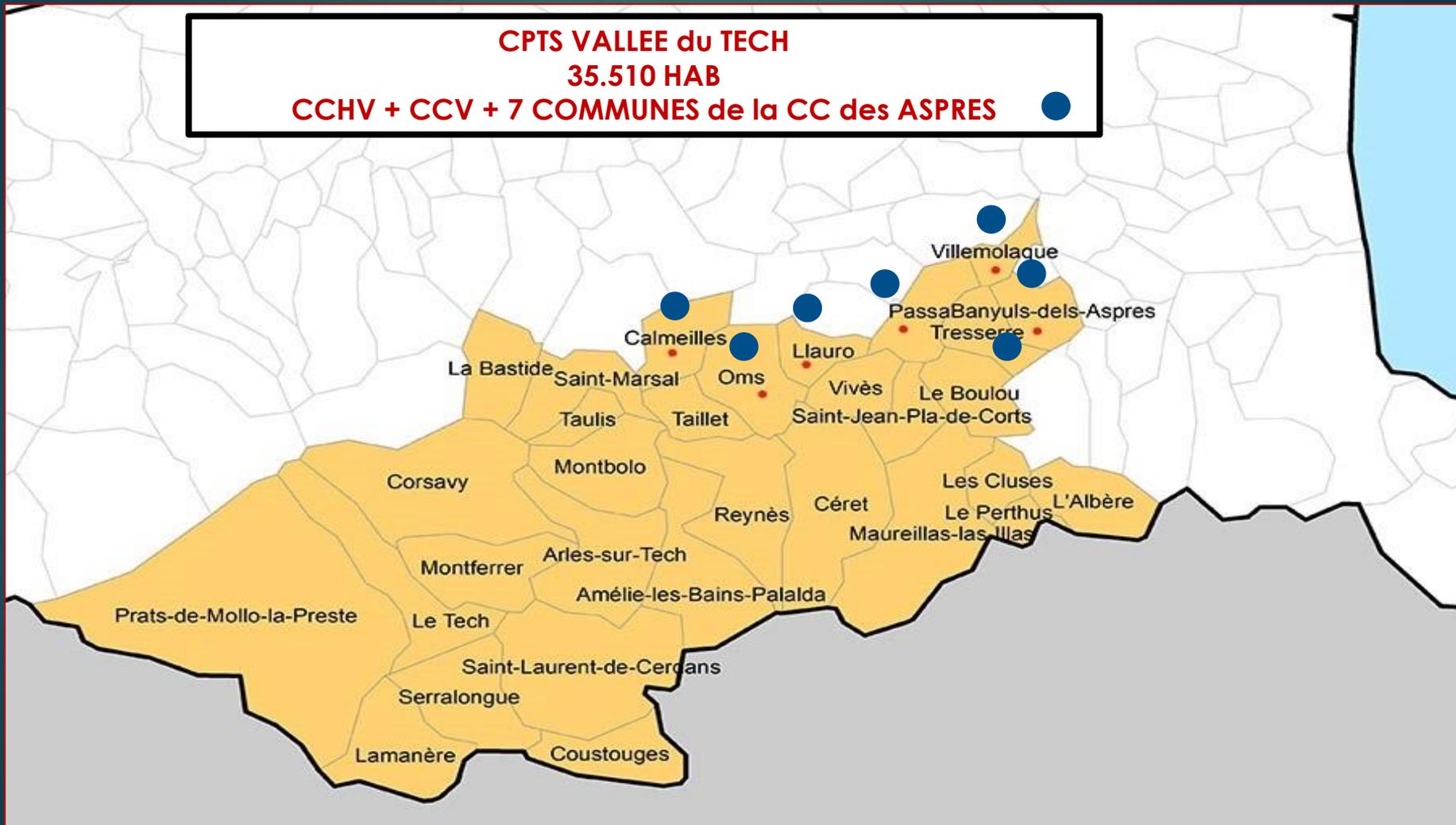
Avec un panel de ressources suffisant

Repérer les forces vives du territoire  
et identifier ses problèmes d'accès aux soins.

Les frontières de ce territoire restent ouvertes.



**CPTS VALLEE du TECH**  
**35.510 HAB**  
**CCHV + CCV + 7 COMMUNES de la CC des ASPRES**



## QUATRE MISSIONS ESSENTIELLES

### 1 – PERMANENCE DES SOINS

prise en charge des Soins non programmés (Urgences non vitales)  
et accès à un médecin traitant

-----

### 2 - Organiser des PARCOURS de SOINS

-----

### 3 – Définir des THÈMES de PREVENTION

-----

### 4 – Réponses aux crises sanitaires graves

## MAIS AUSSI :

- ▶ ETABLIR UNE COORDINATION AVEC
  - ▶ LA BIOLOGIE
  - ▶ LA RADIOLOGIE
  - ▶ LES SPECIALISTES
    - ▶ CHU
  - ▶ CHR / SAMU / SMUR /
  - ▶ CLINIQUES
  - ▶ MSP / EHPAD
  - ▶ Cures Thermales
    - ▶ PMI
  - ▶ SANTE SCOLAIRE
  - ▶ SANTE AU TRAVAIL



## DONC :

- ▶ Améliorer la prise en charge de la population
- ▶ Répondre aux besoins de santé d'un territoire
- ▶ Baisser le recours aux urgences qui encombre le 15
- ▶ Regrouper les professionnels de ville autour d'un projet
- ▶ Améliorer les conditions d'exercices des praticiens
- ▶ Libérer du temps médical
- ▶ Les aider pour les tâches administratives chronophages
- ▶ Les aider dans leur formation continue
- ▶ Les aider face aux situations d'irrespect et d'insécurité
- ▶ Les aider dans leurs recherches de remplaçants

# MOT CLEF : COORDINATION

Travailler ensemble au sein d'un territoire

- ▶ En assurant une meilleure coordination
- ▶ Organiser une permanence des soins et répondre aux soins non programmés
- ▶ Aider au maintien à domicile des plus fragiles
- ▶ Structurer et fluidifier les parcours de soins
- ▶ Regrouper les équipes de soins primaires
- ▶ Gérer les situations complexes
- ▶ Libérer des tâches administratives



- ▶ C'EST VALORISER LES PROFESSIONNELS DE PROXIMITE

## IL y a URGENCE à S'ORGANISER

- ▶ Pousse démographique (+ 5000 Hab/an) et 28% de retraités
- ▶ Nombre critique de praticiens dans les 10 années à venir
- ▶ Féminisation de la profession avec d'autres temps de travail
- ▶ Difficultés pour trouver un médecin traitant
- ▶ Permanence des soins en souffrance
- ▶ Pression sur les soins non programmés
- ▶ Soins à domicile ... négligés ...
- ▶ Maintien à domicile des plus fragiles
- ▶ Isolement des praticiens
- ▶ Démotivation des soignants



## ON NE REVIENDRA PAS EN ARRIERE

### POURQUOI – ?

- ▶ MODERNISATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
- ▶ VALORISATION DES PRATIQUES COLLABORATRICES
- ▶ ATTRACTIVITE DYNAMIQUE DU TERRITOIRE
- ▶ SOUPLESSE DU DISPOSITIF
- ▶ ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS
- ▶ TOTALE LIBERTE sur l'UTILISATION du FINANCEMENT

## ACTION / PRAGMATISME / REALISME

1- Définir et donner un nom au territoire = **CPTS Vallée du Tech**

2- Identifier les professionnels de ce territoire avec la CPAM et les informer : OK

3- Créer une Association « LOI 1901 » : OK

4- Identifier les besoins / Mobiliser les acteurs / Identifier les actions prioritaires : OK

5- Rédiger une lettre d'intention avec demande de financement : OK

**6- Après Accord de l'ARS : OK**

7- Concevoir et élaborer le projet pour obtenir la validation : OK

**8- Après Validation par l'ARS et la CPAM : OK**

9- Signature du Contrat ACI : **11-07-2024**

**MISE EN ŒUVRE : Juillet 2024 – Tous les voyants passent au vert**



**CSSR** – Centre Soins de Suite et Réadaptation ( 3 )

devenu

**CSMR** – Centre de Soins Médicaux et Réadaptation

pour devenir

**HPR** – Hôpital de Proximité Régional

pour intégrer une

**MSP** – Maison de Santé Pluridisciplinaire

C'est une Articulation entre Secteur Hospitalier et Secteur Libéral



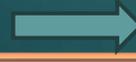
1- Maison de Santé Pluridisciplinaire Créée en mai 2023 - Coordinateur : Bruno Rouane.

2- MSP Accueillie au sein du CSMR – Le Vallespir – Av de la Méditerranée – Le Boulou – Merci à l'UGECAM et à son dynamique directeur.

3- Quatre Médecins spécialistes en médecine générale dès juillet 2024 dont une médecin maître de stage pour accueillir des internes en fin de cursus universitaire. Le recrutement se poursuit.

3- Une MSP ce n'est pas seulement des médecins, c'est aussi des infirmiers, des kinésithérapeutes et toutes autres professions médicales pour un exercice coordonné.

4- Une MSP a pour vocation :

-  1- Favoriser la coordination pour une patientèle commune.
-  2 – Attirer de jeunes professionnels avec un exercice en équipe.
-  3 – Apporter une prise en charge globale.
-  4 - Organiser une permanence des soins – Urgences non critiques.
-  5 – MSP / CPTS / CLS / CSMR / HPR = TRAVAIL COLLECTIF !

CSSR LE VALLESPIR ➡ CSMR ➡ HÔPITAL DE PROXIMITÉ DÈS 2025

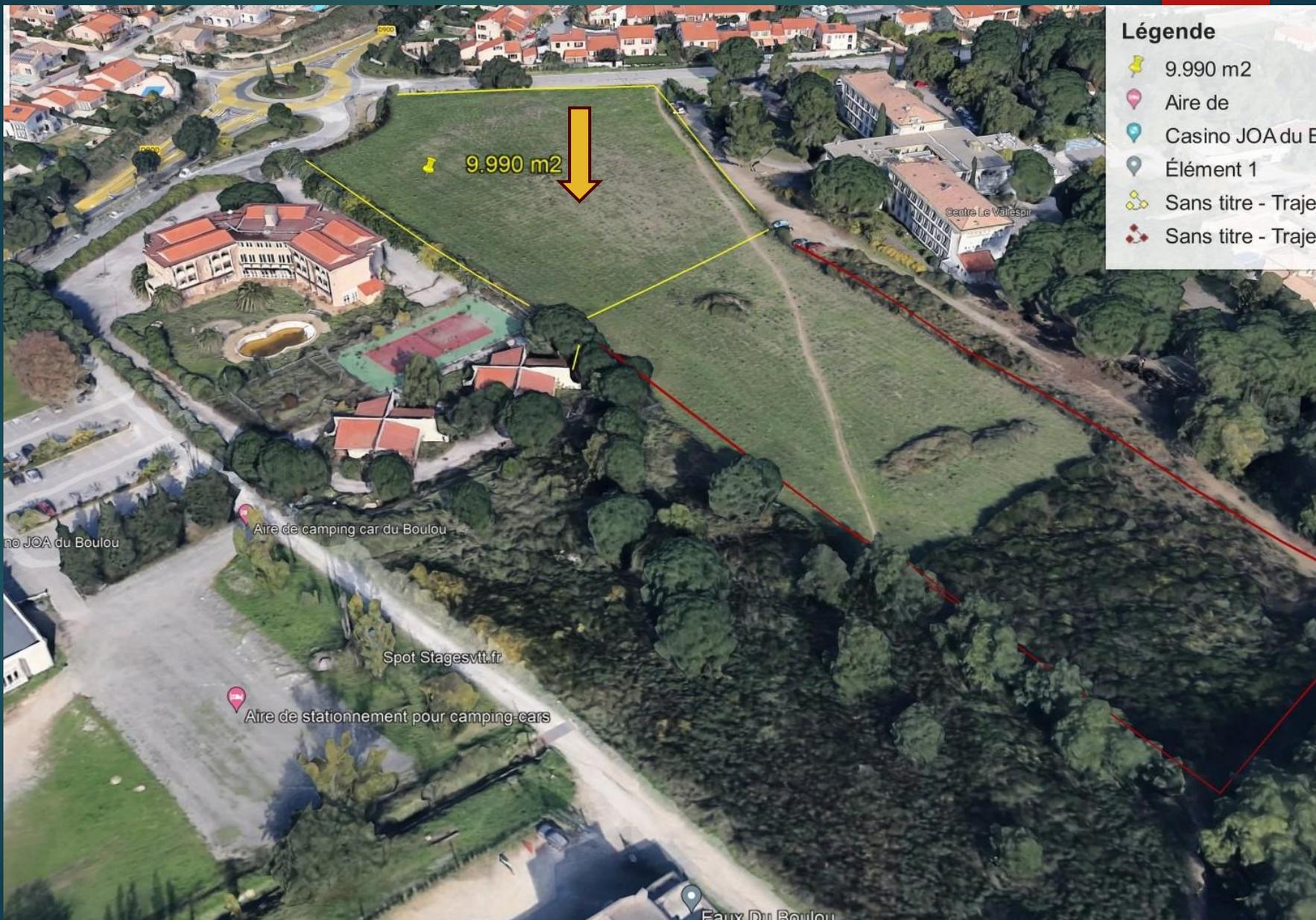
Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation  
Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif – ESPIC -

Gestionnaire UGECAM Occitanie  
groupe de l'assurance maladie

- 96 lits exploités aujourd'hui : Extension en 2025 de plus 20 lits ...
  - 33 lits affections métaboliques et endocriniennes,
  - 55 lits polyvalents (oncologie, gériatrie)
  - 8 lits identifiés soins palliatifs
- Accord de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie
  - pour la reconstruction d'un nouvel établissement
    - à horizon 2027 / 2028
- choix stratégique de maintenir une offre de proximité

## CSMR LE VALLESPİR – LE BOULOU

- ▶ Réforme des autorisations
  - ▶ Gériatrie
  - ▶ Endocrinologie - Diabète
  - ▶ Obésité
  - ▶ Néphrologie
  - ▶ Oncologie
  - ▶ Oncohématologie
  - ▶ Médecine Générale
  - ▶ Soins palliatifs
  
- ▶ Parcours de soins global après le traitement d'un cancer
- ▶ Augmentation de la capacité à 15 Lits identifiés soins palliatifs
- ▶ Maintien et diversification des accompagnements au titre de la mention affections métaboliques et endocriniennes.
- ▶ Ouvrir des consultations externes : Gériatrie / Nutrition – Obésité – Endocrinologie / Néphrologie / Ostéodensitométrie / Médecine préventive / Addictions ...



## Proposer une offre de Soins non Programmés (Court terme)

- ▶ Mise à disposition de locaux pour accueillir médecins généralistes / spécialistes et professionnels de santé libéraux : **MSP créée en mai 2023**
- ▶ Hospitalisation directe de patients en CSMR
- ▶ Conventions avec plateaux techniques : Clinique du Vallespir CERET / Laboratoire MEDILAB / CH Perpignan.
- ▶ Mise à disposition du plateau technique de kinésithérapie

## Et Demain (Moyen terme)

- ▶ Obtenir une autorisation de médecine.
- ▶ Relocaliser le laboratoire à proximité directe du CSMR
- ▶ Attractivité : Médecins Spécialistes / Chirurgiens-Dentistes / Radiologie / Biologie / Hémodialyse / Imagerie médicale / ...
- ▶ Développer les liens avec CPTS et MSP.
- ▶ Obtenir la labélisation Hôpital de proximité dès 2025 avant même la construction de la nouvelle structure.

- 1- Acquisition du terrain auprès de la commune du Boulou : 2024
- 2- Pour un nouvel établissement de 108 lits + Réserve de 12 lits ou plus – Livraison prévue second semestre 2027 / premier semestre 2028 -
- 3- Plateau technique de 500 m2 accessible aux soins extérieurs
- 4- Intégration d'un CENTRE MEDICAL de 8 cabinets de consultations occupés par la **MAISON de SANTE PLURIDISCIPLINAIRE** du BOULOU .



Merci de votre attention

28



25-06-2024 - COMMISSION-SANTE-PREVENTION-RISQUES SANITAIRES – LE BOULOU –  
Dr Pierre Verclytte à votre disposition pour tout renseignement : pierreverclytte@mairie-leboulou.fr